

Edito du Maire



François Lépineux

Ces derniers mois deux personnalités majeures de nos institutions nationales sont venues visiter les élus locaux de notre territoire Métropolitain.

Le Premier ministre Edouard Philippe et Gérard Larcher, le président du Sénat. Ces visites sont l'occasion de décrypter l'actualité politique, de se projeter dans l'avenir. Ces femmes et ces hommes dessinent notre futur et il est intéressant pour nous, élus locaux, d'entendre leurs

discours en vue d'anticiper les changements et d'adapter nos politiques locales.

Le Premier ministre est venu en mai présenter le dispositif national qui établit un contrat entre les collectivités et l'état. L'objectif est de mettre en place un contrôle de nos finances locales et plus particulièrement nos dépenses de fonctionnement.

Sur le fond, je vous fais part de mon questionnement quant au rôle de plus en plus prégnant de l'état dans la gestion des collectivités territoriales. A l'inverse des lois Defferre de 1982 qui avaient permis de transférer les pouvoirs décisionnaires vers les entités locales, ce nouveau contrat État-Métropole se rajoute à la suppression de la taxe d'habitation. Ces mesures gouvernementales amènent les collectivités à devenir de plus en plus dépendantes d'une politique centralisée.

De son côté Gérard Larcher, le président du Sénat, affirmait lors de sa visite du 14 septembre que « la réforme territoriale ne se fera que si les élus locaux sont impliqués » en réaction au refus de l'association des maires de France de siéger à la dernière Conférence Nationale des Territoires.

La maîtrise de la dépense publique doit être une des priorités majeures. Nous nous y sommes engagés à notre échelle communale d'autant plus que nous avons subi une baisse des dotations sans précédent au cours de ce mandat.

A l'échelle de notre Métropole, qui est la plus dynamique au niveau national, je m'inquiète des répercussions à terme sur notre quotidien. En effet, la trajectoire financière métropolitaine est en forte augmentation en raison des effets mécaniques des augmentations des charges de fonctionnement incompressibles mais surtout du dépassement des charges d'investissement.

La question est de savoir quel sera l'impact pour les Braxéens. Le seul levier dont disposeront les élus du prochain mandat sera celui de la fiscalité, donc un report des charges sur les habitants. Ma préoccupation va vers les familles les plus défavorisées, voire les classes moyennes qui vont être touchées fortement, une fois de plus, par ces mesures, les forçant à s'éloigner de la périphérie de Toulouse, devenue financièrement inabordable.

Je terminerai cet édito par un propos communal. Tout au long de l'été les services et les élus ont été fortement mobilisés sur de nombreux chantiers et je vous renvoie aux articles de ce Brax Infos. L'ensemble des personnels a répondu présent et a réalisé un gros travail de préparation des locaux de l'école pour une rentrée réussie. En effet, il a fallu une adaptation des services auprès des enfants et des enseignants dans des locaux plus contraignants en raison des travaux qui sont réalisés en site occupé pour des raisons économiques.

Je remercie à la fois les personnels pour leur professionnalisme et les élus pour leur engagement.

Bonne rentrée à tous et toutes

François Lépineux
Maire de Brax

Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole



Vos élus à votre écoute

Accueil du public

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 15h00 à 18h00 - Ouvert le 1er samedi de chaque mois : 9h - 12h
Fermé tous les samedis pendant les vacances scolaires

Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71 - Mail : contact@mairie-brax.fr - Site : www.mairie-brax31.fr
La mairie fermera exceptionnellement à 16h, le 31 octobre 2018

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h00 à 11h30.
Si vous souhaitez le rencontrer, prenez rendez-vous à l'accueil.

Travaux sur la commune

Un été de travaux à Brax !



École de Brax

La première phase des travaux du projet « phare » de ce mandat se déroule conformément au planning. Ainsi la démolition du préau maternelle, du préfabriqué (salle informatique) et d'une partie de la cantine scolaire a été réalisée durant cette période d'été.

Jusqu'à mi-février les travaux auront pour objet de reconstruire le préau de la maternelle, une salle de classe, un dortoir pour la maternelle, une salle de restauration scolaire et des sanitaires attenants.

Ce chantier se poursuivra en site occupé pendant les 18 prochains mois et comprendra une 2ème tranche de démolition et de reconstruction pour la partie face à l'église. La fin des travaux est prévue fin 2019.



Pendant les travaux, vos commerces et services restent ouverts

Chemin du Moulin

Les travaux de voirie ont été menés en cohérence avec le projet initial dans le cadre de l'enveloppe budgétaire Métropolitaine. Les déplacements des piétons sont ainsi facilités sur des trottoirs qui ne sont pas prévus pour le stationnement des véhicules. Un passage à vue permet de réduire la vitesse et d'apaiser l'environnement.

La sécurisation de la circulation de cette portion de voirie fréquentée pendant les heures de pointe, notamment par les familles se rendant à l'école à pied ou en vélo, faisait partie des engagements des élu.e.s de l'équipe municipale.

Chemin du Moulin, mise en place d'armoires électriques pour le branchement de la fibre optique prévue en 2019.

Construction de bassins de rétention des eaux pluviales

Les travaux de construction d'un grand bassin de rétention de 3100 m³ ont repris ce mois de juillet après une interruption en raison des intempéries exceptionnelles de ce printemps.

Il est situé entre la rue du Stade et celle des Taillades. Ce bassin collectera les eaux provenant du massif forestier de Bouconne puis les réintroduira dans la nappe phréatique. Il permettra de limiter la saturation des eaux pluviales sur le réseau actuel. Il s'agit d'un projet dirigé par les services de Toulouse Métropole.

Réparation du pont de la SNCF route de Lévig nac

De mi-juillet au 17 août des travaux de réparation et de confortement du pont SNCF situé à l'intersection du chemin de la Chauge et de la route de Lévig nac ont été effectués par le Service de Gestion des Routes Métropolitaines.

Des travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD24 ont également eu lieu du 17 au 21 septembre entraînant la fermeture de cette section.

Les prochains projets

Les études se poursuivent avec les services de Toulouse Métropole afin de réaliser la piste cyclable sur la rue de la Chauge.

Enfin, nous avons bon espoir de démarrer les travaux du cimetière cet automne suite à l'avis favorable donné par la préfecture. L'enquête publique montre qu'il n'y a pas d'opposition au projet, nous attendons donc la notification du Préfet.

La réfection de la toiture des vestiaires du stade démarrera en principe aux vacances de la Toussaint.



École : démolition partielle et extension du bâtiment F. Verdier



Chemin du Moulin : réfection chaussée et réalisation de trottoirs

Le stationnement sur trottoir est interdit

- Il est constaté depuis quelques temps, une recrudescence des stationnements des véhicules motorisés sur les trottoirs, passages ou accotements réservés aux piétons de la commune.

Même si le trottoir est large et même si l'automobiliste laisse une place suffisante aux piétons, le stationnement y reste interdit et réprimé par l'article R417-10 -11 du Code de la Route.

Lors d'un "stationnement d'un véhicule motorisé sur un trottoir", une amende forfaitaire de 2ème classe peut être appliquée.

- Il est interdit de laisser stationner son véhicule plus de 2 jours au même emplacement.



VIE LOCALE

Arrêt de bus Tisseo ligne 32 - Place du village

La commune de Brax est desservie par la ligne de bus TISSEO N°32, connectée à la gare SNCF de Colomiers Ramassiers du lundi au samedi.

Le bus TISSEO part de la place du village, traverse Pibrac, dessert le lycée international, la gare SNCF, la clinique des Pyrénées et Colomiers Ramassiers gare SNCF. Le trajet est donné par TISSEO pour 22 minutes et compte au total 21 arrêts.

Cette ligne TISSEO est de plus en plus empruntée par les usagers de toutes générations. La dimension du bus a évolué puisqu'aujourd'hui le mini bus n'est plus utilisé, sauf exceptionnellement.

Le terminus se situe sur la place du village avec des bus stationnés au cœur du village sur la chaussée engendrant une difficulté de déplacement des piétons, des cyclistes et des voitures.

La priorité présentée par le Plan de Déplacement Urbain portée par Toulouse Métropole est de développer des plate-formes multimodales afin de connecter les modes doux (vélos, marche), les bus et le train tout en proposant des parkings.

Dans ce schéma, l'équipe municipale porte le projet depuis 2015 de faire passer cette ligne de bus 32 devant la gare voire de prolonger la ligne vers Léguevin.

Le maire, François Lépineux a donc sollicité Jean-Michel Lattes, le président de TISSEO, et Jean-Luc Moudenc, le président de la Métropole, afin d'obtenir leur soutien. Une rencontre a eu lieu avec les Élus, les représentants de TISSEO et de Toulouse Métropole en janvier afin de valider la faisabilité technique de ce projet.

A ce stade la durée de l'étude pour déplacer le terminus est annoncée pour 24 mois par les services de TISSEO afin d'adapter les voiries aux normes. Le travail actuel consiste donc à trouver une solution afin de réduire ce délai.

Dans notre commune, tous les stationnements sont gratuits. Cependant certains d'entre eux sont réglementés.

Le Code de la route définit une zone bleue comme une zone de stationnement réglementée sur laquelle la durée de stationnement est limitée. L'utilisation d'un disque de stationnement aux normes européennes est obligatoire pour s'y garer.

Les zones de stationnement sont principalement situées en centre-village et plus précisément devant les commerces et services. Les zones bleues ont pour but de créer une rotation des clients en incitant les automobilistes à déplacer leur véhicule régulièrement pour fluidifier et faciliter le stationnement. **Merci de respecter cette réglementation et de ne pas occuper les places bleues au-delà de la limite temps autorisée.**



Terminus actuel de la ligne TISSEO N°32- Place du village



Test pour déplacer le terminus vers la gare / route de Léguevin

Stationnement en Zones bleues Respecter la réglementation

Recensement informatique des concessions du cimetière

Un travail minutieux réalisé par un bénévole investi !

Monsieur Gaté, ancien Élu à Cornebarrieu, a proposé, à titre bénévole, ses services pour équiper la commune d'un outil informatique de gestion des concessions du cimetière.

Pendant 6 mois, M Gaté a répertorié chaque emplacement, mesuré chaque espace, afin de fournir à la commune un plan détaillé du cimetière et des sépultures. M Gaté a ensuite, grâce à son relevé de terrain, mis en place une gestion informatisée du cimetière, qui intègre un tableau de bord permettant à la commune de dresser un état des lieux instantané de son site funéraire (nombre de concessions, nombre d'emplacements disponibles, nombres de concessions expirées, les tombes en état d'abandon, les Morts pour la France, etc.)

Ce travail minutieux - le cimetière comptant aujourd'hui 401 emplacements - représente une vraie richesse pour notre commune.

La municipalité renouvelle ses remerciements pour ce travail ...très utile !



la rentrée 2018 !



La rentrée des tout petits

Crèche des P'tits Coquins (Léguevin)

Brax bénéficie, dans le cadre d'une convention avec la crèche des P'tits Coquins de Léguevin, **de 5 places à temps plein pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans**. L'accueil est proposé dans le cadre de contrats personnalisés, allant de 2 demi-journées à 5 journées par semaine.

Temps d'accueil : de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi.. Infos : sur contact@ptitscoquins.fr

RAM : Relais d'Assistants Maternelles

Le RAM est un service gratuit, pour les enfants de moins de 6 ans, animé par un professionnel, pour accompagner l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle. Lieu d'échanges et de rencontres, le relais propose des ateliers d'éveil et de découverte pour les enfants.

Sur Brax, les assistantes maternelles peuvent participer à deux animations par semaine : le lundi et le mercredi matin de 9h30 à 11h30 en salle mixte.

Le relais vous renseigne au 10 avenue du Bois de la Barthe à Pibrac, le mardi sans rdv de 13h30 à 17h30 et sur rdv le jeudi de 13h30 à 17h30.

Une rentrée placée sous le label ÉCO ÉCOLE

La rentrée 2018/2019 débute sous le label ÉCO ÉCOLE obtenu grâce à l'investissement de l'équipe enseignante, des équipes d'animation, de la municipalité et des familles qui ont accompagné ce projet.

Mme Cecchetti, la directrice, a initié avec son équipe, le projet ÉCO ÉCOLE pour mobiliser les enfants du CP au CM2 vers des comportements éco responsables. Ainsi, après le thème des déchets décliné l'an passé, le thème de l'eau sera abordé cette année.

L'an passé, les élèves ont pu prendre conscience des risques et des enjeux écologiques et de leur impact personnel possible sur l'environnement.

Avec une grande fierté, ils se sont impliqués avec leurs enseignants, leurs parents, dans des ateliers ludiques proposés par Toulouse Métropole et le service animation. Lors de la cérémonie pour l'obtention du Label, Mme Cecchetti a cité, les associations : «les bouchons d'amour» pour qui les enfants recyclent les bouchons, «SOS PREMA» pour qui l'école recycle les stylos, le Quai des Savoirs et bien d'autres, qui chacun à leur niveau, ont enrichi les contenus pédagogiques.

Ce projet éco école a renforcé le partenariat existant depuis 2 ans avec l'ALAE, afin d'œuvrer dans un sens commun. Cette collaboration est un élément important de la réussite du projet grâce à la coopération active de Mme Arteil directrice de l'ALAE et de son équipe.

Par ailleurs, la réalisation de ce projet s'est fait avec le soutien de la mairie mais aussi des parents qui ont organisé un concours de dessin STOP PUB pour que ce projet puisse dépasser les frontières de l'école.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'école maternelle

Les petits écoliers ont repris le chemin de l'école le 3 septembre à 9h pour les petites sections pour une meilleure intégration et à 14h pour les moyennes et grandes sections.

La maternelle compte 94 enfants répartis en 4 classes.

Directrice : Mme FLÈCHE, contact : ce.0311739x@ac-toulouse.fr

L'école élémentaire

L'école élémentaire accueille cette année 196 élèves répartis en 8 classes (effectif le jour de la rentrée : CP : 28 - CE1 : 44 - CE2 : 43 - CM1 : 44 - CM2 : 37). Cette année, nous accueillons Mme Cadeilhan, nommée à titre définitif en charge des CM1 et Mme Bouillon qui assure la décharge de Mme Langlade, maîtresse formatrice, les lundis et mercredis.

Nous retrouvons avec plaisir Mme Muratorio qui assure la décharge de direction de Mme Cecchetti les mercredis et jeudis ainsi que le complément de Mme Cadeilhan les vendredis.

Directrice : Mme CECCHETTI, contact : ce.0310355t@ac-toulouse.fr
Tél uniquement : mercredi matin et jeudi au : 05 62 13 06 90.



L'équipe enseignante en élémentaire
Année 2018 - 2019

De haut en bas et de gauche à droite :
Mme CADEILHAN
M NAFI
Mme MURATORIO
Mme FORTUNY
M BOYER
Mme THOMAS
Mme BOUILLON
Mme LANGLADE
Mme FLOCH/ALAVAREZ
Mme CECCHETTI

La cérémonie de labellisation Éco École



Fin juin, une cérémonie de labellisation a eu lieu dans la cour de l'école.

M LEPINEUX, maire de Brax, M JEANNE, adjoint en charge des affaires scolaires, M UNAL, inspecteur de la circonscription de Léguevin, Mme CARDONNE pour SOS Préma et Mme DUTHOIT pour l'association des Bouchons d'Amour sont venus encourager et saluer par leur présence les efforts fournis par tous les élèves pour obtenir le label ÉCO ÉCOLE.

La restauration scolaire

Un nouveau self pour les élèves du primaire



Les enfants mangent à leur rythme !

Les grands travaux de cette rentrée scolaire ont impliqué la mise en place d'un self-service pour la restauration des enfants. Les élèves ont du changer leurs habitudes lors du repas de midi. Le self permet aux élèves de manger dans de meilleures conditions et à leur rythme. Les élèves de CP passent en premier pour une adaptation au plateau en douceur. A la fin du repas, tous les enfants trient leurs déchets dans trois bacs sélectifs. Des changements que les jeunes Braxéens ont appréciés dès le premier jour de la rentrée !

Rappel : possibilité de payer vos factures de cantine en ligne depuis l'accueil du site de la mairie : mairie-brax31.fr



Un grand merci à tout le personnel municipal (des écoles, technique et administratif et de l'ALAE) pour cette mise en place réussie

Accueil de Loisirs Associé à l'École/ALAE

Inscrivez votre enfant aux ateliers !

Par convention avec la commune de Brax, Le LEC «Loisirs Éducation & Citoyenneté» est chargé de la gestion des temps périscolaires :

- le matin de 7h30 à 8h50 : accueil au portillon de la maternelle.
- à midi avec la restauration scolaire de 12h à 13h50.
- le soir de 16h15 à 18h30. Accueil des familles dans le hall de chaque école : entrée par le portillon de la maternelle.
- le mercredi : garderie municipale de 12h00 à 12h30 (sans restauration).

L'ALAE propose des ateliers aux enfants jusqu'à 17h30 sur inscription deux semaines avant chaque vacance scolaire.

L'ALAE assure aussi le pédibus pour accompagner les élèves vers certaines activités sportives et culturelles. Tout parent qui désire accompagner le pédibus est le bienvenu. Se renseigner sur place au bureau de l'ALAE. Une fiche d'autorisation et de décharge de responsabilité est à signer.

Le LEC propose un extranet pour permettre entre autre d'effectuer vos règlements en ligne sur www.lecgestion.org.

Le PAJ, (Point Accueil Jeunes) accueille les jeunes, de 11 ans à 17 ans, les samedis après-midi et pendant les vacances scolaires.



Renseignement : contacter la directrice, Mme Arteil : mail : jeunesse.brax@gmail.com

Centre de loisirs de Bouconne

Inscrivez votre enfant les mercredis et les vacances scolaires !

Pour les mercredis après-midi et les vacances scolaires, pensez au centre de loisirs de Bouconne qui accueille les enfants âgés de 3 à 15 ans, de 7h30 à 18h15.

Jeux collectifs, activités de découverte et d'éducation à l'environnement, activités de création manuelle ou d'expression sont le quotidien des enfants au Centre de Loisirs. Inscriptions des enfants via le portail famille (pensez à cocher les services ALSH- repas- bus aller+ nom de la commune dans laquelle votre enfant est scolarisé - bus retour si vous le souhaitez). Renseignements sur www.bouconne.fr - <https://www.facebook.com/CLSHBouconne/>



VIE LOCALE

Forum des associations et vide-greniers Un rendez-vous incontournable !

Les membres de l'association des Artisans et Commerçants de Brax ont organisé le 24ème vide-greniers sur la place du village le 9 septembre. Levés tôt pour l'installation des exposants, les organisateurs ont fait de cette journée un moment convivial et une belle réussite. Rappelons que la somme de la quête pour l'emplacement sera reversée à l'association Ela. Un grand merci aux organisateurs !

Les associations braxéennes se sont toutes réunies, le dimanche 9 septembre, pour le traditionnel forum de la vie associative. Pour les visiteurs, ce rendez-vous a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir les associations de la commune et de s'inscrire à l'activité de leur choix, sportive, artistique, culturelle...

*Brax, ce sont 54 activités pour plus de 1800 adhérents.
Bravo à tous les bénévoles !*



Un moment apprécié des nouveaux arrivants



La municipalité avait donné rendez-vous le samedi 1er septembre aux nouveaux braxéens afin de les accueillir au sein de la commune.

Le maire a pris la parole pour présenter la commune en elle-même et au sein de la métropole, les commerces, les services, les transports et les associations. Il a évoqué les projets aboutis, ceux en cours de réalisation et d'autres à venir.

La cérémonie s'est clôturée par un pot convivial et par la remise d'un petit fascicule pratique, où toutes les informations utiles étaient consignées, ainsi que le livre de Georges Bastien «Brax : six siècles d'histoire». Nous réitérons à tous nos souhaits de bienvenue.

Journées européennes et nationales du patrimoine

Brax : exposition sur l'arrivée du chemin de fer

La commune, grâce à l'association Patrimoine-Brax et l'investissement de Mme Fontayne, a mis à l'honneur lors des 35e Journées Européennes du Patrimoine, « L'arrivée du Chemin de Fer à Brax » au travers d'une exposition et d'une randonnée.

L'exposition a permis de célébrer les 140 ans de l'ouverture de la ligne de Toulouse à Auch et les 80 ans de la création de la SNCF.

La marche de 10 km du samedi matin 15 septembre a permis de visualiser la ligne du chemin de fer et les divers passages à niveau à travers le village et la forêt de Bouconne.

Une pause pendant la randonnée était prévue à la maison de garde-barrière « la Salinière », ouverte pour l'occasion et transformée par l'ONF en pavillon de chasse.

En parallèle de cette randonnée, s'est tenue l'exposition et la présentation de l'historique social et architectural du petit patrimoine ferroviaire de la commune à travers divers documents d'archives, plans, cartes postales, photos, livres...

+ d'infos : patrimoine-brax-31.fr/ - email - patrimoinebrax@gmail.com



Ouverture d'un nouveau commerce sur la commune « Au Potager »



Bienvenue à Souka, qui a ouvert, le 8 septembre, son commerce de fruits et légumes « Au Potager » sur la place du village.

Elle propose à la vente des fruits et légumes locaux et de l'épicerie sèche de dépannage, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Elle vous accueille le lundi après-midi de 15 h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h.

Sur demande et pour les personnes empêchées de se déplacer, elle peut livrer votre panier sur la commune de Brax.

La municipalité lui souhaite une belle réussite dans son installation.

Au Potager : 1 place du château - Tel : 09 51 06 67 25 ou 06 22 45 14 27.

Coaching professionnel :

Il est proposé aux habitants de Brax, en projet de reconversion ou de développement professionnel, l'accompagnement gratuit par un coach diplômé (Coach & Team) et expérimenté.

Le coach ayant exercé des fonctions de direction en entreprise pendant plus de 30 ans, il peut également accompagner les entreprises sur leur stratégie.

Dans la mesure où il s'agit d'une action solidaire, cette proposition ne s'applique qu'à des personnes ou entreprises ne pouvant faire appel à un coach rémunéré, ou des entreprises en création ou en difficultés financières importantes.

Comme cette action est bénévole, il est nécessaire pour les personnes intéressées, de s'engager à un réel travail avec le coach.

Agenda : vos rendez-vous

Octobre :

- 01 et 08 : Ateliers "Mémoires Gourmandes" de 9h30 à 14h30, salle évolution.
- 02 : Animation senior à Bouconne, tir à l'arc, départ du bus à 8h30, place du village.
- 03 : Permanence "Info énergie" de 9h30 à 12h30, salle verte.
- 12 et 13 : Collecte de sang, maison du temps libre à Léguevin, à partir de 9h30.
- 13 : Festival des micro-brasseries artisanales *Brax qui Mousse*, salle des fêtes, 14h à 24h.
- 20 et 23 : stage de danse, salle mixte (horaires pas encore définis).
- 22 et 29 : Ateliers "Mémoires Gourmandes" de 9h30 à 14h30, salle évolution.

Novembre :

- 05, 10 et 17 : Atelier "Mémoires Gourmandes" de 9h30 à 14h30, salle évolution.
- 17 : Commémoration du 11 novembre, à 11h au monument aux morts.
- 23 : AG Amap à 20h, salle verte à la maison de la vie associative.
- 26 : Atelier "Mémoires Gourmandes" de 9h30 à 14h30, salle évolution.

Décembre :

- 01 et 02 : Marché solidaire, organisé par l'association Épicéa, salle des fêtes.
- 01 : Assemblée Générale, Cyclo Randonneur Braxéen à 10h, salle verte.
- 03 et 17 : Ateliers "Mémoires Gourmandes" de 9h30 à 14h30, salle évolution.
- 08 : Loto organisé par l'École de rugby de Léguevin.
- 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, salle des fêtes.

Bibliothèque municipale :

- Arrivée en septembre d'un nouveau prêt de 700 documents par la Médiathèque départementale (nombreux romans, documentaires, albums, contes, mangas, livres cd et en gros caractères)

- Une boîte pour des retours de livres a été installée près de la porte de la bibliothèque (retours exceptionnels en dehors des heures d'ouverture)

- L'aventure des contes à la bibliothèque recommence pour une nouvelle année : Estelle et David seraient ravis d'accueillir toute personne intéressée pour animer les contes, participer, accompagner en musique, décorer ...

N'hésitez pas à nous contacter !!

Horaires de la bibliothèque municipale :

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30.

Samedi matin de 10h30 à 12h00.

Pendant les vacances scolaires :

Les mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

Un nouveau site internet pour la mairie

Le nouveau site internet de la mairie de Brax est en service depuis cet été.

Il se veut plus pratique, plus efficace et surtout Responsive : dont le contenu s'adapte automatiquement à l'écran de chaque support, ordinateur, tablette et smartphone.

Ce nouveau site a demandé un grand travail à l'ATD (Agence Technique du Département) et à Anne Lamotte en charge de la communication municipale. Brax a été sélectionné pour cette refonte, compte tenu du nombre important de visiteurs et de mises à jour. Un grand merci à l'ATD et en particulier à Mme Luccioni.

INFORMATIONS DIVERSES



Fermeture au public de la forêt de Bouconne au cours des chasses

L'accès à la forêt de Bouconne sera interdit à tout public (randonneurs, cavaliers, cyclistes, promeneurs...) excepté les participants à la chasse organisée par l'ONF, tous **les jeudis de 7h00 à 14h30 du 9 août 2018 jusqu'au 21 février 2019.**

La chasse dans le massif forestier de Bouconne est le moyen de réguler les populations animales. Elle n'est ouverte que quelques jours par an.

En forêt Domaniale sa gestion est confiée à l'Office National des Forêts.

Les jours de chasse, la forêt est découpée en 3 zones, dans lesquelles les actions de chasse se déroulent alternativement afin de ne pas interdire l'accès pour le public à l'ensemble de la forêt Domaniale.

Dans les bois communaux et privés qui font partie du Massif forestier de Bouconne, la gestion de la chasse est confiée aux associations (ACCA) des communes concernées.

Les actions de chasse se déroulent alors, usuellement, les matinées de quelques week-ends.

Pour tous renseignements concernant les jours de chasse en forêt Domaniale, se renseigner auprès de l'ONF, et pour les autres zones boisées du massif forestier de Bouconne, auprès des mairies des communes concernées.

Permanences juridique

Conseil gratuit et sans RDV, les samedis entre 10h et 12h :
Prochaines permanences :

- Les samedis : 13 octobre - 17 novembre - 08 décembre

En salle verte, à la maison de la vie associative (ancienne gare)
Sollicitez des renseignements sur vos démarches juridiques et administratives, sur les accès aux tribunaux et obtenez des explications sur le fonctionnement de la justice.

Le conciliateur de justice

Permettre le règlement à l'amiable des différends et instaurer un dialogue entre les parties (personnes physiques ou morales). La saisine du conciliateur de justice est gratuite. (Problèmes de voisinage, bornage, droit de passage, mur mitoyen, différends entre propriétaires et locataires, contrats de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...).

Le conciliateur de justice reçoit le plus souvent à la mairie ou au tribunal d'instance. Renseignez-vous : <https://www.service-public.fr>

Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie:
26/09, 31/10, 28/11, 26/12.

Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

Brûlage des végétaux interdits .

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont des ordures (déchets, matières recyclables, encombrants) qui sont placées soit aux mauvais endroits soit déposées la mauvaise journée de collecte, qui finissent par causer des problèmes de propreté (odeurs, pollution visuelle, problème de vermines)..

Les services de la commune constatent de plus en plus de dépôts sauvages, notamment aux abords des habitations et des containers enterrés.

Il est donc rappelé à la population qu'il est totalement interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser tous types de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté.

En cas de dépôt sauvage, vous encourez le risque d'une amende.

COLLECTE DE SANG



Venez donner votre sang !

Vendredi 12 octobre : 9H30-13h/14H30-19H

Samedi 13 octobre : 9H-12H

SALLE DU TEMPS LIBRE A LEGUEVIN



NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
A.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Leguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 22 33
Hôpital la Grave	05 61 77 22 33
Hôpital des enfants	05 61 77 22 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114